

LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DU DROIT

Les métiers du droit recouvrent de multiples réalités. On distingue cependant deux grandes catégories : les professions non réglementées (représentées essentiellement par les juristes d'entreprise spécialisés dans différents domaines) et les professions réglementées du service public de la justice. Ces dernières se scindent en deux sous-groupes, selon qu'elles sont exercées par des fonctionnaires (magistrat, greffier, surveillant pénitentiaire...) ou par des libéraux (huissier, avocat, notaire...).

Dans le domaine du droit, les diplômes sont nombreux et s'échelonnent de Bac+2 à Bac+8.

I. Les études courtes

1. BTS Collaborateur Juriste Notarial / BUT Carrières Juridiques

- Le **BTS Collaborateur Juriste Notarial (Bac+2)** se prépare en 2 ans dans de nombreux lycées publics et privés en France, notamment dans l'Académie de Nice : Lycée Estienne d'Orves à Nice ainsi que des écoles privées hors-contrat.

Les débouchés sont possibles principalement dans des offices notariaux ou d'autres organisations notariales, éventuellement dans des entreprises immobilières ou dans des services juridiques d'entreprises.

La poursuite d'études peut se faire en Licence Pro Métiers du Notariat (Bac+3) puis en préparant le diplôme des Instituts des Métiers du Notariat (Bac+4).

- Le **BUT Carrières Juridiques (Bac+3)** se prépare en 3 ans dans 15 IUT en France.

3 parcours possibles en cours de formation : Administration et justice, Associations et entreprises ou Patrimoine et finance.

Les débouchés sont possibles dans les secteurs professionnels des assurances, des banques, des cabinets de professionnels du droit (avocat, huissier, notaires, etc...), des services juridiques d'entreprises du secteur privé, etc...

Il permet une plus large poursuite d'études que le BTS Notariat et il constitue une bonne préparation à certains concours de la fonction publique. Ex : greffier.

2. Autres formations courtes

D'autres BTS accordent une place importante au droit dans leur programme et conduisent à des métiers spécifiques :

- Le **BTS Assurance**
- Le **BTS Banque**
- Le **BTS Professions immobilières**

3. Les licences Professionnelles

Ces formations en 1 an s'adressent à des étudiants titulaires d'un Bac+2. Elles apportent souvent une spécialisation dans un domaine précis correspondant à un projet professionnel en vue d'une entrée dans la vie active. Une cinquantaine de Licences Pro sont centrées sur des domaines professionnels qui demandent des connaissances juridiques : métiers du notariat, métiers de l'immobilier, activités juridiques (avec plusieurs spécialités) mais aussi assurance, banque, finance ou encore des licences pro davantage tournées vers l'économie, la gestion, les ressources humaines qui abordent ainsi le droit de l'entreprise.

NB1 : les licences professionnelles proposées en IUT seront remplacées par la 3^{ème} année du BUT à la suite de la réforme de la licence professionnelle (2019).

NB2 : la licence pro ne permet pas toujours une poursuite d'études sauf la licence pro Métiers du Notariat qui a pour suite logique le Diplôme des Instituts des Métiers du Notariat (DIMN : Bac+4).

II. Les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) ou « Classes Prépa »

La classe prépa ENS économique :

- **D1 : Economie et Gestion option économie, droit et gestion préparant à l'ENS Rennes**

Double cursus en 2 ans qui se déroule avec un partenariat lycée/université, l'emploi du temps étant organisé conjointement par le lycée et l'université partenaire. La CPGE D1 n'est proposée que dans 18 établissements, au plus proche le Lycée Stanislas à Nice avec l'Université Côte d'Azur.

L'organisation de ce double cursus permet aux étudiants, après la prépa D1, de poursuivre naturellement en L3 dans la filière Droit.

Cela permet aussi d'intégrer les filières les plus sélectives, notamment dans les IEP, certaines écoles de commerce, les magistères de droit (post-Bac+2. Voir plus loin) voire le CELSA (école de communication).

III. Le Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures

Le **Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (ou CPES)** est une formation sélective en 3 ans et menant au grade de Licence. Il permet de se préparer à l'entrée des Grandes Ecoles (commerce, IEP, ENS) et facilite l'accès à des Masters renommés.

Le programme est généraliste et pluridisciplinaire, permettant ainsi aux étudiants une orientation et une spécialisation progressives, mêlant les expertises et compétences interdisciplinaires de l'université et des classes préparatoires.

Dans le domaine des Lettres-Sciences Humaines, le CPES proposé est le **parcours Humanités, lettres et sociétés** : lettres, mathématiques appliquées aux sciences humaines et sociales, histoire-géographie-géopolitique.

En 2^{ème} et 3^{ème} années, l'étudiant doit choisir une double majeure parmi les 4 proposées :

- Humanités et lettres
- Sciences
- Économie et sociologie
- Droit et sciences politiques

Pour le parcours « Humanités, lettres et sociétés », le CPES le plus proche est proposé par l'Université Côte d'Azur, en partenariat avec l'**Institut Stanislas de Cannes**.

Pour en savoir plus sur le CPES, consultez le site du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-cycle-pluridisciplinaire-d-etudes-superieures-cpes-nouveaute-parcoursup-2022-84197>

IV. L'université

Les études universitaires restent la référence pour se former aux métiers du droit et de la justice.

Avec une Licence (Bac+3) suivie d'un Master (Bac+5), les étudiants sont prêts à se lancer :

- Soit dans la vie active notamment dans les grandes entreprises recrutant de nombreux juristes avec des Masters spécialisés
- Soit à préparer des concours d'entrée dans les écoles professionnelles et/ou les concours de la Fonction Publique

1. Les Licences de droit

Préparées en 3 ans à l'université, la licence de droit permet d'acquérir les bases du droit public et du droit privé ainsi que la méthodologie du juriste.

Bien qu'encore généraliste, la 3^{ème} année (L3) permet de commencer à se spécialiser sur le choix d'un parcours (droit civil, droit constitutionnel, droit administratif, droit pénal, droit européen, droit commercial...). Le choix du parcours en L3 est essentiel dans la mesure où il détermine souvent l'admission en Master et le type de profession que l'étudiant exercera.

2. Les Masters, les Magistères et le DJCE (Bac +5)

(Plus de 800 formations à bac+5 sont proposées par plus de 150 établissements)

- Il existe une offre très large de spécialisations de **Masters** avec 3 grands domaines :
 - Le droit privé concentre l'offre la plus importante avec des spécialités « phare » comme le droit des affaires ou le droit fiscal.
 - Le droit public : les masters concernent l'administration des collectivités territoriales, les marchés public, la gestion des services publics...
 - Le droit international qui aborde le droit européen, le droit du commerce international...
- 2 instituts spécialisés, rattachés à l'université Panthéon-Assas (Paris 2), dispensent des formations spécifiques :
 - L'**IDC** (Institut de Droit Comparé) prépare notamment au Master 2 de Droit Comparé des Affaires (Master de recherche) ; au Master of Laws de Droit Français, Européen et International des Affaires (LL.M) ; au Master Droits Français et Européen. Niveau Master requis pour s'inscrire.
 - L'**IHEI** (Institut des Hautes Etudes Internationales) prépare en 1 an après la licence, au CEJI (Certificat d'Etudes Juridiques Internationales), qui permet à des étudiants juristes d'approfondir leurs connaissances en droit international. Le diplôme du CEJI est une bonne préparation à un M2 de droit international.
- Les **Magistères**
 Le Magistère est un diplôme d'excellence universitaire, à finalité professionnelle, en 3 ans après un Bac+2.
 Les Magistères sont peu nombreux : Magistère droit des activités économiques à Paris 1-Panthéon Sorbonne ; Magistère juriste d'affaires à Paris 2-Assas ; Magistère DJCE juriste/conseil d'entreprises à Montpellier ; Magistère droit, fiscalité et comptabilité à Aix-Marseille, Magistère Droit et Globalisation Economique à Rennes 1, Magistère Droit des techniques de l'information et de la communication à Poitiers, etc...

- Le DU **DJCE** (Diplôme de Juriste-Conseil d'Entreprise)
Diplôme sélectif en droit des affaires pour les titulaires d'un M1.
11 universités proposent un Master Droit des Affaires couplé au DJCE : Bordeaux, Caen, Cergy-Pontoise, Lyon, Nancy, Montpellier, Paris 2, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse. Voir <https://djce.fr/>
Le DJCE est très apprécié des recruteurs et permet de travailler comme avocat d'affaires, juriste d'entreprise...

3. Les formations à double compétence (Licences et Masters bi-disciplinaires, binationaux)

Beaucoup d'universités ont entrepris d'ouvrir leurs cursus sur l'international. Elles peuvent proposer des formations mêlant droit français, droit étranger et étude d'une langue. Certaines de ces formations permettent d'obtenir un double diplôme ou bien de suivre un cursus intégré et d'effectuer une partie d'un diplôme à l'étranger.

- Pour ceux qui visent une double compétence, il existe des doubles licences et masters bi-disciplinaires. Les domaines concernés par exemple : droit et économie, droit et langues étrangères appliquées (LEA), droit et gestion, droit et histoire de l'art, droit et science politique, droit et sciences sociales, droit et biotechnologies...

Ex : Licence droit/ philosophie à l'Université Côte d'Azur à Nice ou à l'Université Jean Moulin Lyon 3

- Il existe aussi des **cursus franco-étrangers** qui permettent à des élèves bilingues d'étudier le droit français et un droit étranger.

Ex : plusieurs Licence droit français/droit étranger (anglais, allemand, espagnol, italien, russe) à l'Université Paris-Nanterre ou à l'Université Panthéon-Sorbonne.

V. Les Instituts d'Etudes Politiques

- **Les Instituts d'Etudes Politiques (IEP)** sont un parcours souvent emprunté pour préparer l'admission dans une école professionnelle du secteur juridique ou un concours administratif.

Ils recrutent de très bons élèves, entraînés et motivés, uniquement des bacheliers généraux. La formation en cinq ans, avec un 1^{er} cycle pluridisciplinaire et généraliste - le Bachelor - s'articule autour de l'enseignement des sciences humaines et sociales (droit, économie, histoire, humanités politiques, science politique et sociologie) et des langues. Un 2^{ème} cycle permet de valider un diplôme de master spécialisé et professionnalisant, qui peut être un master juridique. L'internationalisation est un aspect essentiel : tous les élèves partent à l'étranger (souvent la 3^{ème} année) mais, dès la première année, une grande importance est accordée à l'ouverture vers l'international et à l'enseignement des langues (2 langues vivantes minimum).

Il existe 11 IEP :

- 10 IEP en région : **Aix-en-Provence, Bordeaux, Fontainebleau (nouvel établissement), Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Saint Germain-en-Laye.**
- l'IEP de Paris - **Science Po Paris** - qui dispose de 6 campus délocalisés en province, chacun étant spécialisé dans une aire géographique : Nancy, Dijon, Poitiers, Menton, Le Havre, Reims.
+ 1 école de droit qui offre des possibilités de carrières judiciaires ou juridiques (avocat, juge, police, gendarmerie).

De niveau Bac+5, le diplôme d'IEP permet d'intégrer le monde professionnel dans des secteurs juridiques (plus de 40 Masters Carrières Publiques + quelques masters Droit). Il peut aussi constituer un socle de formation permettant de se présenter aux concours administratifs ou de rejoindre des formations professionnelles du droit et de la justice (voir ci-dessous).

➤ **L'École de droit de Sciences Po Paris** propose des Masters (Bac+5) : le Master Carrières Judiciaires et Juridiques ; le Master Droit Economique ; le Master joint Droit et Finance ainsi que le Master of Laws (LLM) in Transnational Arbitration and Dispute Settlement. Elle prépare aussi, en un an, aux concours d'entrée de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), de l'Ecole Supérieure de Police (ENSP), de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN).

VI. Les écoles de formation professionnelle du droit et de la justice

Avocat, magistrat, commissaire... mais aussi greffier ou lieutenant de police : des métiers du droit et de la justice pour lesquels il faut suivre des formations spécifiques. On y accède sur concours (souvent très sélectifs) après un cursus juridique (de Bac+2 à Bac+5).

• Écoles post-bac

- L'école nationale de droit et de procédure (ENADEP) à Paris pour accéder à divers métiers en lien avec le droit (clerc, secrétaire juridique, assistant juridique...).

NB : Il existe trois sortes de Clercs. Le Clerc significateur (CQP de 4 mois après la 3^{ème}), remet les actes et décisions de justice aux personnes concernées. Le Clerc aux procédures (CQP d'1 an après le Bac), responsable des dossiers de recouvrement des créances, est chargé de récupérer les sommes impayées. Au niveau supérieur, le Clerc expert (CQP de 2 ans après un Bac+4) est le bras droit de l'huissier.

CQP = certificat de qualification professionnelle.

• Écoles post-Bac+2

- L'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) à Agen qui forme au métier de Lieutenant pénitentiaire
- L'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) à Roubaix pour devenir Educateur PJJ ou Directeur PJJ
- L'Ecole Nationale des Greffes (ENG) à Dijon pour devenir Greffier des services judiciaires : cela peut-être auprès d'un tribunal de grande instance, d'une cour d'appel, d'un conseil de prud'hommes où il assiste un magistrat

• Écoles post-Bac+3

- L'Institut des Métiers du Notariat qui délivre 1 diplôme Bac+4 (le DIMN ; Diplôme des Métiers du Notariat) pour devenir Collaborateur de Notaire. 17 centres en France, le plus proche étant à Aix-en-Provence
- L'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) à Agen pour devenir Directeur des Services Pénitentiaire ou Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
- Le Conseil des Ventes Volontaires organise chaque année 1 examen d'accès au stage de formation permettant d'obtenir le titre de Commissaire-priseur volontaire (et non judiciaire) : ouvert aux étudiants ayant validé 1 double licence en droit et en histoire de l'art
- L'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP) de Cannes-Ecluse (77) pour devenir Lieutenant de Police

- **Écoles post-Bac+4**
 - Les Centres Régionaux de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) ou Ecole des Avocats (EDA). Une douzaine de centres en France
 - L'Ecole Nationale de Procédures (ENP) pour devenir Clerc Expert et travailler dans une étude de Commissaire de justice
 - L'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) de Bordeaux pour devenir magistrat (juge ou procureur)
- **Écoles post-Bac+5**
 - Les Centres de Formation Professionnelle Notariale (CFPN) pour devenir Notaire. Une dizaine de centres en France
 - Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP) de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69) pour devenir Officier de Police ou Commissaire de Police
 - L'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN) de Melun (77) pour devenir Officier de Gendarmerie
 - L'Institut National de Formation des Commissaires de Justice (INCJ) à Paris (75) pour devenir Commissaire de Justice (remplaçant les métiers d'Huissier de justice ET de Commissaire-priseur judiciaire)

En ce qui concerne les formations des écoles post-Bac+4, les concours des écoles professionnelles (ENM, EDA, ENSP ...) peuvent être préparés dans un Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ), structures qui dépendent des universités. Environ 25 IEJ en France.

VII. Les Écoles de la Fonction Publique

Les diplômés en droit (surtout en droit public) disposent de nombreux atouts pour réussir les concours de la Fonction Publique et devenir inspecteur du travail, contrôleur des douanes, diplomate...

Sur le plan national, il existe 3 fonctions publiques : la fonction publique d'Etat (ministère, préfecture...), la fonction publique territoriale (communes, conseils généraux et régionaux...), la fonction publique hospitalière. Les fonctions publiques d'Etat et territoriale intéressent plus particulièrement les diplômés en droit.

Deux types d'écoles de la fonction publique concentrent un grand nombre d'étudiants en droit :

- Les **IRA (après bac+3)**
5 Instituts Régionaux d'Administration (IRA) : Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes.
Pour devenir attaché d'administration dans les différents services de l'Etat dans une préfecture par exemple.
- L'**INSP (qui a remplacé l'ENA) (après bac+3)**
L'Institut National du Service Public est basé à Strasbourg (avec une antenne à Paris). Elle forme les futurs cadres supérieurs de l'Etat et offre à sa sortie des débouchés très divers : conception des politiques publiques, contrôle de l'action publique, représentation de l'Etat dans les régions et à l'étranger...

Il est recommandé de se préparer aux concours administratifs de ces écoles via des organismes adaptés :

- Les **IPAG**
On compte une 20^{taine} d'Instituts de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) rattachés aux universités.

- Les **CPAG**
5 Centres de Préparation à l'Administration Générale (CPAG) rattachés à des IEP (Aix-en Provence, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Toulouse).

Ces organismes préparent aux concours de catégorie A de la Fonction Publique (Bac+3) sachant que les candidats ont bien souvent des diplômes supérieurs à ceux exigés.

Voir : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation>

NB : à la Fonction Publique française s'ajoute les fonctionnaires de l'Europe et d'un certain nombre d'organismes internationaux tels l'ONU. On parle de fonction publique internationale.